

Aussi,—Relevé indiquant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs intoxicantes dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'année civile écoulée du 1er janvier au 31 décembre 1938, en vertu des dispositions des Statuts révisés, 1927, chapitre 142, article 93.

Aussi,—Copies d'arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions du chapitre 16 du Statut du Canada 1932-33, Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs.

Aussi,—Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 2173, en date du 8 septembre 1938, ordonnant la réduction de l'intérêt de 6 pour 100 à 5 pour 100 par année sur certains terrains de soldats-colons vendus à des civils, copie déposée sur la table en vertu des dispositions de la clause 2 de l'article 64 de la Loi d'établissement de soldats, chapitre 188, S.R.C., 1927.

Aussi,—Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage.

Aussi,—Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", pour l'année 1938.

Et aussi,—Etat des argents remboursés par autorité de Son Excellence le Gouverneur général, en vertu des dispositions du chapitre 35, 22-23 George V, acte intitulé Loi des remboursements (Ressources naturelles).

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, M. Cardin, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur le Bureau:—Rapport du ministère des Travaux publics pour les travaux sous sa direction durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1938.

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, M. Rinfret, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur le Bureau:—Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1938. (Anglais et français).

Aussi,—Rapport du Commissaire des brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1938. (Anglais et français).

Aussi,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie publique et de la papeterie pour l'année financière terminée le 31 mars 1938.—(Anglais et français).

Aussi,—Copie des ordonnances affectant le territoire du Yukon adoptées par le conseil du Yukon durant l'année 1938, et déposée en vertu des dispositions de la clause 29 du chapitre 215, S.R.C., 1927.

Aussi,—Rapport des Archives nationales, pour 1937. (Anglais et français).

Il dépose également,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 28 mars 1938,—Etat montrant:—

1. Le nombre d'acres des zones frappées par la sécheresse dans (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan;
2. La population des zones frappées par la sécheresse dans (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan;
3. Le nombre d'acres en culture dans les zones frappées par la sécheresse de (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan;
4. Le montant mensuel des octrois fédéraux, depuis le 1er janvier 1935, pour les zones frappées par la sécheresse dans (a) l'Alberta, (b) dans la Saskatchewan;
5. La somme totale versée depuis le 1er janvier 1935 aux zones de sécheresse de (a) l'Alberta, (b) de la Saskatchewan.